



Envoyé en préfecture le 26/02/2025

Reçu en préfecture le 26/02/2025

Publié le 26/02/2025

ID : 063-200071199-20250218-CCPL\_2025\_034-BF

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de conseillers en exercice : <b>39</b>	Date de convocation : <b>10 février 2025</b>
Nombre de conseillers présents : <b>29</b>	
Nombre de suffrages exprimés : <b>35</b> dont : <b>6 pouvoirs</b>	

### SEANCE DU 18 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit du mois de février à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à Luzillat.

#### Présents avec voix délibérante :

Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Sandrine COUTURAT, Patrice DARPOUX, Claude DENIER, Michel GAUME, Cécile GILBERT, Emilie GOURBEYRE, Pascal LABBE, Gilles MAS, Françoise MECHIN-VERNIER, Matéo MOREL, Pascale MORIN, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Yves RAILLIERE, Thierry SEGUIN, Guy TIXIER, Carmen FUENTES (suppléant de Stéphane BARDIN), Bernard MANILLERE, Claude RAYNAUD, Stéphane HOUSSIER, Guillaume LAURENT

#### Absents ayant donné un pouvoir :

David DESPAX a donné pouvoir à Sandrine COUTURAT, Fabienne GASTON a donné pouvoir à Marc CARRIAS, Jean-Luc LAQUENAIRE a donné pouvoir à Françoise MECHIN-VERNIER, Jean-Jacques MATHILLON a donné pouvoir à Claude DENIER, Nicole PEREZ a donné pouvoir à Didier CHASSAIN, Vanessa ROLLET a donné pouvoir à Luc CHAPUT

#### Absents représentés :

Stéphane BARDIN

#### Absents :

Catherine CUZIN, André DEMAY, Roland GENESTIER, Pierre LYAN

Secrétaire de séance : Pascale MORIN

**Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.**

Délibération n°2025\_034 : Finances - Budget annexe ZA Champ-Moutier 2025

#### ***Finances locales - Décisions budgétaires***

Rapporteur : Luc CHAPUT

Le vice-président présente à l'assemblée le budget annexe ZA Champ-Moutier 2025.

Envoyé en préfecture le 26/02/2025

Reçu en préfecture le 26/02/2025

Publié le 26/02/2025

ID : 063-200071199-20250218-CCPL\_2025\_034-BF

Après examen du budget annexe, le vice-président propose au conseil communautaire d'approuver ce budget :

- qui s'équilibre en section de fonctionnement à 97 040,05 €,
- qui s'équilibre en section d'investissement à 9 110,13 €.

**→ Le conseil communautaire, à l'unanimité décide d'adopter le budget annexe ZA Champ-Moutier 2025 tel que présenté c'est-à-dire par chapitre en section de fonctionnement et d'investissement.**

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.

Ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour extrait certifié conforme

À Aigueperse, le 26 février 2025  
Le président, Claude RAYNAUD  
*Original électronique signé électroniquement*